

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

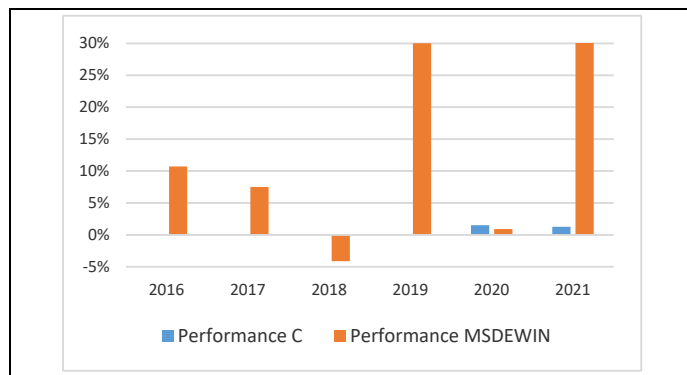
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	0%
Frais de sortie	0%
Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie)	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,70% de l'actif net moyen*
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais courants font l'objet d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais pour l'exercice en cours. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- Les commissions de surperformance,
- Les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « **frais et commissions** » du prospectus de ce FCP.

Performances passées



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures. Ces frais intègrent la totalité des frais hors frais d'entrée ou de sortie.

La performance du FCP est calculée coupons et dividendes nets réinvestis.

La première souscription de la part C a eu lieu le 18 décembre 2020.

La devise de référence est l'euro (EUR).

Le FCP est devenu nourricier du fonds Disruption Fund Master le 29/07/2022. Les performances affichées avant cette date ont été réalisées avec une stratégie d'investissement différente.

Informations pratiques

Nom du dépositaire : SOCIETE GENERALE

Le dernier prospectus et les derniers documents d'information périodique réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques de votre Fonds et de son maître, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Le fonds dispose de plusieurs catégories de parts.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de QUADRILLE CAPITAL ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

La société de gestion QUADRILLE CAPITAL est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 29/07/2022.